



APPROCHES DE LA CGT SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

I. TRANSITION ENERGETIQUE DE QUOI PARLE-T-ON ?

Depuis presque deux ans, un débat précurseur d'un texte de loi sur la transition énergétique a été initié par le gouvernement. La CGT s'est engagée dans ce débat qui concerne tous les salariés, l'emploi, les activités productives et bien sûr tous les citoyens. Nous avons apporté nos analyses et propositions.

Quelles sont-elles ?

1. La place de l'énergie et état des lieux :

L'utilisation de l'énergie est intimement liée au développement humain, de la découverte du feu à nos jours. L'énergie est nécessaire pour s'éclairer, se chauffer, mais aussi accéder à la culture, à la santé, à l'éducation, à la mobilité.

Or que constatons aujourd'hui ? Des inégalités insupportables, 80% des ressources fossiles sont préemptées pour 20% des habitants de la planète, 3 milliards de personnes n'ont accès qu'à des formes rudimentaires d'énergie par exemple le bois, dont le ramassage est dévolu aux femmes et aux enfants, ce qui impacte directement leur possibilité d'émancipation (école ou autre). En France nous comptons environ 8 millions de personnes en précarité énergétique.

Aujourd'hui 7 milliards d'habitants peuplent la planète, nous serons 9 milliards en 2050. Si nous militons pour un droit à l'énergie, constitutif de la réponse aux besoins, si nous militons pour la réduction des inégalités entre les pays et entre les citoyens, il va être nécessaire de produire plus d'énergie au niveau mondial.

Mais dans quel contexte ?

2. Les ressources fossiles et réchauffement climatique :

Les sociétés industrialisées ont appuyé leur développement sur l'énergie et principalement les ressources fossiles. Bien souvent source de conflits, les Africains ont eu l'habitude de les nommer « la malédiction des sous-sols » car cette présence, loin de concourir à l'amélioration de leur niveau de vie, leur amenait la guerre.

Ces ressources fossiles se raréfient (même s'il y a un débat sur les réserves disponibles une donnée technique balise la réflexion : le pétrole, le charbon et le gaz que nous utilisons ont mis plusieurs centaines de millions d'années à se constituer ce qui signifie qu'à notre échelle, ils sont en quantités finies), et du fait d'une difficulté accrue de leur extraction, les prix augmentent.

Or tous les pays aspirent légitimement à se développer. Cela signifie qu'il est nécessaire qu'ils aient accès prioritairement à ces ressources.

Nous avons une responsabilité particulière, du fait de notre utilisation importante de ces ressources qui de surplus rejette des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, cause du dérèglement climatique, problème majeur pour notre civilisation.

Ce dérèglement n'est pas une petite question à sous-estimer. Ses conséquences, qui se font d'ores et déjà sentir, pourraient être désastreuses et entraîner des désordres géopolitiques dramatiques. La montée des eaux dues à la fonte des glaciers va conduire à la disparition de pans entiers de la terre. Or 320 millions d'habitants habitent à moins de 5 m d'élévation par rapport au niveau de la mer.



APPROCHES DE LA CGT SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

Le dérèglement climatique va engendrer des sécheresses et rendre inhabitables des terres car l'accès à l'eau n'y sera plus possible, et ceci de manière très inégalitaire. Ces phénomènes vont engendrer des «réfugiés climatiques» évalués grossièrement par le GIEC (groupement international d'experts pour le climat) à 200 millions. Les problèmes auxquels l'humanité sera confrontée devront se régler de manières pacifiques et solidaires, et non par l'établissement de murs ou de garde-frontières européens comme le propose un rapport parlementaire sur le sujet.

Pour tenter de limiter l'élévation de température, les accords internationaux demandent de diminuer par deux les émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial. Compte tenu des différences de niveau de développement, pour un pays comme la France, pays industrialisé, c'est d'une division par 4 dont il s'agit (imaginée dans l'expression facteur 4). Il faut agir sans tarder, d'ors et déjà certains prévoient de se protéger de ses conséquences (de manière classique ou plus complexe par la géo-ingénierie, c'est dire la manipulation du climat à grande échelle). Je vous laisse juger de l'égalité de possibilités des pays d'agir dans ce sens. Inégalités sociales et inégalités environnementales vont de pair.

Nous sommes dans l'ère de l'anthropocène, un nouvel âge géologique marqué par la capacité de l'homme à transformer l'ensemble du système Terre. Ce qui implique de réfléchir au niveau de la planète et ne pas se restreindre à l'hexagone. Les ressources fossiles devraient avoir le statut de biens publics mondiaux de l'Humanité et être gérées collectivement.

Le cadre est ainsi posé : réponse aux besoins ici et ailleurs et diminution drastique de nos émissions de GES : l'équation n'est pas simple à résoudre.

Que proposons-nous ?

3. Les propositions :

Une politique énergétique qui s'articule autour de 3 points : recherche de l'efficacité énergétique, équilibre des différentes sources d'énergie, maîtrise publique du secteur.

En préalable et afin de le mettre en exergue, soulignons le rôle central de la recherche dans ce domaine (comme dans bien d'autres d'ailleurs). Faire sauter les verrous technologiques pour stocker massivement l'électricité est un exemple qui nous ferait changer de paradigme. Cela signifie qu'il faut amplifier notre revendication d'avoir les moyens et l'organisation pour pratiquer une recherche fondamentale et appliquée de haut niveau.

Economies, efficacité énergétique, certains emploient le terme sobriété et les mots ne sont pas neutres.

S'il y a un accord dans le débat énergétique pour ne pas gaspiller l'énergie, les solutions ne font pas toutes consensus. Il est certain que les comportements individuels doivent prendre en compte cette nécessité mais cela n'est pas à la maille du problème posé. Et pour entrer dans ce débat sérieusement il est nécessaire d'avoir quelques ordres de grandeur en tête. Quels sont les secteurs les plus consommateurs d'énergie ? Le premier concerne les bâtiments, le second les transports. Quels sont les secteurs les plus émetteurs de GES ? Le premier est les transports, le deuxième le bâtiment. Par conséquent il semble logique de commencer par porter les efforts sur ceux-ci.

Isoler massivement les bâtiments nous sommes pour, cela nécessite de considérer la filière professionnelle nécessaire : celle du bâtiment a perdu 70 000 emplois en deux ans et emploie 200 000 salariés détachés payés au lance pierre, et de dégager les financements nécessaires (10 à 15 milliards d'euros par an pour les 500 000 logements annoncés par le Président de la République) et non pas se contenter d'imposer une mesure par la loi. Même les plus beaux prêts à taux zéro ou les crédits d'impôts ne permettront pas aux propriétaires d'isoler leur



APPROCHES DE LA CGT SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

maison. En pleine période d'austérité, alors que le précaire énergétique type est un propriétaire, dans le monde rural, âgé et qui se chauffe au fuel, qui pourra croire qu'il pourra dégager 250 euros par m2 pour financer ces travaux d'isolation ?

Les transports constituent un point essentiel du débat. Faire en sorte que les transports collectifs se développent et favoriser le rail, le fret ferroviaire, le fluvial, l'intermodalité en prenant en compte tous les coûts est une nécessité. Cela renvoie au développement de la société avec le travail en flux tendus et les stocks dans les camions. Cela renvoie à l'obligation de prendre sa voiture quand le prix des logements rejette les populations loin des lieux de travail. Cela questionne l'urbanisme. Et puis la relocalisation de l'appareil industriel. Ce qui remet en cause les politiques de délocalisation et de dumping social. Relocaliser l'industrie afin de produire une partie de ce que l'on consomme, afin d'avoir des usines sidérurgiques et des hauts fourneaux électriques pour recycler l'acier. Ce qui nous amène à l'économie circulaire.

C'est aussi se poser collectivement la question de l'utilité sociale de la production. Vous le voyez avec le débat énergie on tire de fait le débat sur le type de société dans laquelle on souhaite vivre, avec quelle production, quels progrès techniques au service du progrès social, quelles formations et qualifications pour que le travail reprenne tout son sens émancipateur. On arrive sur le type de développement que l'on souhaite, sachant que celui que nous vivons n'est pas soutenable, ni d'un point de vue environnemental, ni d'un point de vue social.

Venons-en au bouquet énergétique. Il doit utiliser les énergies en complémentarité car aucune forme de production n'est capable à elle seule de répondre aux enjeux qui nous sont posés. Cela signifie qu'il faut adapter la combinaison optimale des différentes sources d'énergie privilégiant les techniques peu ou pas émettrices de gaz à effet de serre en ayant toujours comme critères les trois piliers, social, environnemental et économique. Les choix opérés ont des conséquences dans ces trois domaines. La hausse des tarifs, consécutives à des choix incohérents auront des conséquences non seulement sur les usagers (hausse des factures) mais également sur l'industrie : on sait qu'un facteur important de localisation industrielle est l'accès à une énergie fiable à un coût abordable, et pas que pour les énérgo-intensifs. Les choix énergétiques constituent un point important de notre campagne de réindustrialisation de la France.

Développer des filières industrielles pour les énergies renouvelables afin de les amener à maturité (certaines le sont telle l'hydraulique) et non pas pratiquer des tarifs de rachats qui créent des bulles spéculatives. Le charbon avec le captage et stockage de CO2 ou le gaz dont l'utilisation directe doit être privilégiée (c'est à dire sans la transformer en préalable en électricité). Diminuer notre utilisation de ressources fossiles permettra également de soulager notre balance commerciale dont le déficit, 70 Milliards, correspond à nos importations de pétrole (55 Milliards) et de gaz (15 Milliards) et d'améliorer notre indépendance énergétique. Enfin le nucléaire.

Dans l'état actuel des technologies, il est impossible pour notre pays de diminuer de manière drastique nos émissions de gaz à effet de serre et dans le même temps de diminuer la production d'électricité à partir de l'atome. Nous en avons un exemple à nos frontières avec l'Allemagne qui, du fait de l'arrêt de ses centrales nucléaires a remis en route des centrales au lignite (un charbon particulièrement polluant) et a augmenté ses rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Développer une filière nucléaire avec le plus haut niveau de sécurité nécessite de garder la maîtrise publique du secteur, de conforter le rôle de l'Autorité de sûreté nucléaire et de garantir un haut niveau de garanties collectives pour tous les salariés du secteur. Ce qui implique de mener la bataille syndicale, en particulier sur la question de la sous-traitance. La CGT n'a de cesse de mener ce combat. Envisager l'avenir du nucléaire en optimisant l'utilisation de l'uranium c'est prévoir l'utilisation de futures générations de réacteurs (génération 4), et donc donner les



APPROCHES DE LA CGT SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

moyens au CEA. La fermeture du réacteur Osiris, qui fournit des radionucléides pour l'imagerie médicale envoie un signal inverse. De grandes voix dans le secteur de la santé s'en expriment publiquement.

La question des ressources se pose pour toutes les technologies. Pensons aux métaux ou terres rares utilisées en particulier dans les nouvelles technologies (batteries, aimant d'éolienne, cellule de panneau photovoltaïque....). Leur possession est déjà un enjeu de tension au niveau mondial.

Vous l'avez compris, l'énergie est un secteur stratégique. Une question bien trop sérieuse pour la laisser aux mains du marché qui désoptimise l'organisation, complexifie, génère du gaspillage et va nous conduire à terme à des black-out. La financiarisation est complète marché des quotas à polluer, marché de capacités, marché d'effacement. Un changement de modèle où ce n'est plus la production qui s'adaptera aux besoins, mais l'inverse, tout cela grâce au fameux signal prix...

Un gouvernement, une nation, doivent avoir les leviers pour agir sur un tel secteur. C'est notre proposition de pôle public de l'énergie complétée par une agence européenne de l'énergie afin de travailler au niveau de la plaque continentale sur des questions telles la recherche, les émissions de gaz à effet de serre, les groupements d'achat, les réseaux....Un pôle public permettant une réelle appropriation sociale du secteur en donnant des droits nouveaux aux usagers, aux élus, aux salariés.

II. Transition énergétique, l'heure des choix

Venons-en maintenant au projet de loi sur la transition énergétique qui va arriver en procédure accélérée à l'assemblée nationale le 1er octobre (une seule lecture à l'Assemblée Nationale entre le 1er et le 12 octobre et une seule lecture au Sénat).

Nous nous sommes engagés dans le débat dès la fin 2012 en considérant que les enjeux énergétiques portent des enjeux sociaux et par conséquent que tous les salariés doivent se l'approprier.

Les grands objectifs de la loi sont réaffirmés: diminution de 40% des émissions de gaz à effet de serre, de 30% de la consommation de ressources fossiles et augmentation du renouvelable à 32% à horizon 2030, diminution de la part du nucléaire de 75 à 50% à horizon 2025.

La manière précise d'atteindre ces objectifs est peu détaillée et on en reste souvent au niveau des intentions. La grosse interrogation reste les financements.

L'objectif de diviser par 2 la consommation d'énergie à l'horizon 2050 est proposé. Cette perspective est complètement incohérente avec la démographie dynamique de la France, avec le redressement souhaitable de notre industrie et avec la satisfaction des besoins sociaux. Elle conduirait au rationnement.

La CGT considère que cet objectif est irréaliste.

1) Le redressement de notre industrie, qui est une condition essentielle du redressement du pays, suppose un accroissement de nos capacités de production. Compte tenu que les procès industriels ont déjà largement intégré les dispositifs d'efficacité énergétique, une baisse massive de la consommation énergétique ne peut être obtenue que par la poursuite de la désindustrialisation du pays.

2) Au surplus, les délocalisations conduisent à faire fabriquer à l'extérieur les produits que nous devons ensuite importer. Les émissions de gaz à effet de serre correspondantes sont le plus souvent bien plus fortes compte tenu de la consommation énergétique des pays concernés. Il est donc meilleur pour la planète (et pour les salariés) d'empêcher les délocalisations et même de relocaliser en France, quitte à ce que notre consommation d'énergie dans l'industrie baisse modérément ou se redresse.



APPROCHES DE LA CGT SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

3) La France devrait selon les meilleures prévisions existantes, s'acheminer vers une population de 70 millions d'habitants en 2050. Un pays comme l'Allemagne est sur une pente de baisse de sa population. Ce facteur a été clairement sous-estimé dans la cible d'une division par 2 de la consommation. En effet, cela supposerait que chaque habitant consommerait 54 % d'énergie en moins.

4) Souvent sous-estimé, le transfert d'usage, c'est à dire le changement des sources d'énergie utilisées pour satisfaire un besoin déterminé peut apporter une contribution importante à la réduction des émissions de GES. C'est pourquoi la CGT a fortement insisté lors de la conférence environnementale de 2012 pour inclure les transports dans la loi. Les nouvelles technologies sont très consommatrices d'électricité. A titre d'exemple les serveurs de Google consomment autant qu'une ville de 200 000 habitants. De même l'accent mis dans la loi sur le développement du véhicule électrique va dans le sens d'un transfert d'usage dans l'utilisation du véhicule individuel vers une source d'énergie peu émettrice de gaz à effet de serre, l'électricité (même si compte tenu des réalités technologiques, il ne remplacera pas le véhicule thermique à court ou moyen terme).

A côté de l'objectif de réduction de 40% en 2030 des émissions de gaz à effet de serre au niveau européen et de la division par 2 de la consommation d'énergie en France, le projet de loi fixe des objectifs quantifiés quant à la part du nucléaire, à la part de la consommation d'énergie fossile et à l'objectif de développement des ENR. Ces objectifs sectoriels sont difficilement conciliables et peuvent conduire à des surcoûts voire à des impasses. Des questions essentielles sont évacuées telles le coût du soutien aux Energies Nouvelles Renouvelables, les impacts sur les réseaux, la composante thermique classique (gaz et charbon principalement). La baisse de la production d'électricité nucléaire est impossible sinon au prix d'inconvénients majeurs. La part de celle dans le bouquet énergétique ne peut se fixer à priori tant cela dépend des évolutions technologiques et géopolitiques. Les chiffres avancés semblent donc difficiles à concilier et relèvent pour une part d'une logique d'affichage.

Le coût de l'électricité tant pour les ménages que pour les entreprises est également un élément majeur à prendre en compte.

Concernant l'efficacité énergétique la question des transports (premier secteur émetteur de gaz à effet de serre et consommant ¼ de l'énergie) n'est évoquée qu'au travers du développement du véhicule électrique et de manière incomplète (qui payera les 7 millions de borne de recharge, quelle sera leur puissance.....).

Sur l'isolation du bâtiment deux questions se posent et ne sont pas résolues dans le projet de loi : quelle filière professionnelle et quels financements. L'obligation d'isolation des bâtiments par la loi va poser de sérieux problèmes s'il n'y a pas les financements (ça ne se fera pas).

Concernant le secteur énergétique le gouvernement a cru bon de profiter de ce texte pour affirmer l'ouverture à la concurrence des concessions hydrauliques au travers de Sociétés d'Economie Mixtes (SEM), malgré l'opposition et les alertes de toutes les organisations syndicales du secteur. Le modèle de SEM retenu donne la part belle aux opérateurs puisque la part réservée aux collectivités territoriales et personnes, entreprises ou organismes publics pourrait se limiter à 34%. En l'état, ce projet s'avère être la privatisation pure et simple de la production hydroélectrique nationale par le biais du renouvellement par mise en concurrence.

Les aides consacrées à la précarité énergétique prendraient désormais la forme d'un chèque énergie. Si celui-ci a l'avantage de couvrir plusieurs modes de production tel le fuel et le bois, il est clair que des dispositifs et des montants effectifs dépendront l'éradication ou non de la pauvreté énergétique de 8 millions de personnes.



APPROCHES DE LA CGT SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

Beaucoup de dispositifs divers semblent être créés pour permettre l'efficacité énergétique ou le développement de certaines énergies renouvelables. Le risque est grand de créer une fois de plus des bulles spéculatives pour des entreprises privées (comme pour le marché de l'effacement ou de capacités) qui in fine seront payées par les entreprises publiques et par l'utilisateur d'autant plus que les mesures annoncées sont incompatibles avec les politiques d'austérité menées.

Concernant l'économie circulaire encore et toujours on n'aborde la question que par le petit bout de la lorgnette c'est à dire la question des déchets. On ne parle pas d'éco-conception. On ne parle pas de la question des transports et de l'appareil industriel. De surcroît, et très souvent, la question du tri des déchets est souvent associée à l'économie sociale et solidaire et à des emplois de réinsertion alors qu'il doit s'agir de vrais emplois.

Le projet de texte de loi développe l'idée de territoires à énergie positive, ce qui risque de créer des inégalités entre ceux qui ont des moyens de production et les autres. On avance sur le terrain de la territorialisation de l'énergie, avec fragilisation de l'égalité de traitement, péréquation tarifaire et solidarité territoriale.

Arrêtons-nous un moment sur cette question fondamentale de régionalisation et de décentralisation. C'est essentiel car la loi arrive de manière concomitante avec le projet de décentralisation et de regroupement de régions et de créations de grandes métropoles. En s'appuyant sur une aspiration légitime des citoyens à participer aux décisions, le risque est grand de territorialiser l'énergie (la distribution et la production) et du coup de casser la solidarité entre les territoires portée entre autre par la péréquation tarifaire. Si beaucoup d'élus y voient la possibilité de trouver des sources de financement qui font défaut dans leurs communes, il est nécessaire d'expliquer les conséquences de ces choix. Ainsi, aujourd'hui tel maire se targue grâce à un parc éolien régit par une société d'économie mixte d'avoir ainsi dégagé 300 000 euros pour refaire l'école. Certes, mais sait-il que ces euros découlent d'une taxe appelée CSPE qui est payée par tous les usagers ? Et que par conséquent, l'utilisateur dans son HLM de Seine Saint Denis a financé en partie cette école au travers le surcoût électrique ? Et si chaque commune prend le même chemin, l'édifice s'effondre.

Cette régionalisation participe à la tactique d'affaiblissement de l'Etat pour aller vers une Europe fédérale. Les Services Publics Nationaux contrarient cette stratégie. Et nous ne sommes pas à un stade démocratique où l'Etat politique peut disparaître.

Ne nous y trompons pas, les questions de l'énergie, de l'environnement et de l'écologie qu'il faut prendre à bras le corps sont un champ d'affrontement. Le capitalisme possède des ressources insoupçonnées pour s'adapter aux situations les plus critiques. La « croissance verte », terme repris dans le titre du projet de loi, est une couverture idéologique permettant de continuer à développer des politiques d'accumulation du capital et non pas des valeurs d'usage. A ce propos, la politique de la Poste avec son « timbre vert écologique » est un exemple frappant de couverture d'un recul du service public sous l'étendard de l'environnement.